

**MOTION ADOPTÉE PAR LES 250 DÉLÉGUÉS
REPRÉSENTANTS 53 UNIVERSITÉS, RÉUNIS
SAINT-DENIS LE 31 JANVIER 1987.**

HIER, à 7 heures du matin, le comité national interfacs a adopté la motion concernant la tenue et la préparation des états généraux dont nous publions intégralement le texte ci-dessous.

« Le projet Devaquet-Monory retiré, l'enseignement supérieur néanmoins demeure privé de moyens utiles à sa mission de service public, sans véritable programme, ambition, au projet pédagogique. De ce fait, nous dénonçons les restrictions budgétaires qui justifient la sélection et, par le manque de moyens, font revenir par la fenêtre le projet Devaquet, que nous avons rejeté par la porte. Tenant compte de cette situation, la dernière Coordination nationale, avant de se dissoudre, avait proposé de tenir des états généraux de l'enseignement supérieur. Il s'agit, aujourd'hui, de préparer concrètement le bon déroulement de cette initiative pour s'opposer à la dégradation continue de nos conditions de vie et d'études, pour aboutir à une transformation de l'université.

Le comité de liaison nationale a décidé que les états généraux se tiendront les 27, 28 et 29 mars 1987 à Paris-VIII - Vincennes, à Saint-Denis, qui a déjà engagé l'initiative des assises et qui est l'université la plus touchée par les

diminutions budgétaires imposées par le ministère. De plus, le comité de liaison nationale considère que Paris-VIII est garante d'unité, d'indépendance et de démocratie ; les représentants des universités présents s'engagent à donner tous les moyens (financier, matériel, humain) pour que les états généraux puissent se tenir dans les meilleures conditions et en toute indépendance.

Les états généraux sont une occasion historique et inédite par son contenu, son ampleur. Ce doit être l'affaire de tous les étudiants dans leur diversité. Nous, délégués de cinquante-trois universités représentées au comité national de liaison du 31 janvier 1987 à Paris-VIII - Vincennes Saint-Denis, appelons tous les étudiants à participer activement aux assises de l'enseignement supérieur préparatoires aux états généraux. Nous précisons que cette démarche massive, démocratique et unitaire permet à tous les étudiants (y compris ESEU et les bacheliers usagers de l'université) de se saisir des assises. C'est grâce à ces assises locales de masse, représentant la volonté des étudiants, propres à faire l'inventaire des problèmes et à élaborer des propositions pour le service public de l'enseignement supérieur, que nous voulons préparer, sous la

forme de cahiers d'échanges par département, UFR, filière, par des questionnaires, par des forums-débats largement ouverts, les états généraux.

Pour engager dans les meilleurs délais cette démarche, nous appelons à une semaine d'action nationale, du 9 au 13 mars 1987, qui aura pour but la tenue des assises locales partout. Nous proposons que, dans chaque établissement d'enseignement supérieur, deux journées, les 12 et 13 mars, soient consacrées à la tenue de ces assises, pour en faire un événement à l'échelle du pays qui permette à la volonté de l'ensemble des étudiants d'être entendue. Nous demandons à la conférence des présidents d'université que ces deux journées soient banalisées nationalement, afin de rendre possible la participation de tous à cette grande initiative. Les assises locales seront l'occasion d'affirmer les revendications locales pour les faire aboutir.

En conclusion de ces assises, chaque université adoptera un texte de synthèse, réunissant les revendications et ses propositions ; chaque établissement d'enseignement supérieur mandatera, sur cette base, des délégués représentatifs de l'ensemble des UFR, département et école, à s'associer pour les états généraux nationaux. Le nombre de ces délégués sera, par université, le cinquième de la racine carrée du nombre d'étudiants inscrits.

Nous décidons de créer un comité de liaison national pour la préparation technique des états généraux. Ce comité réunira un bureau, composé de délégués de Strasbourg, de Nancy-II et de Paris-VIII. Ce bureau prendra les contacts nécessaires à l'organisation des états généraux et assurera la liaison entre les différentes universités, pour permettre la coordination des assises et la circulation des informations sur ce qui se passe dans les différentes villes. La commission de liaison nationale devra établir un rapport sur l'organisation technique des états généraux, qu'il devra transmettre à chaque établissement d'enseignement supérieur pour qu'il puisse être communiqué aux étudiants participant aux assises des 12 et 13 mars.

« A présent, la perspective des états généraux est une réalité. Il appartient à chaque étudiant de se saisir de cette démarche et d'agir pour qu'elle atteigne pleinement ses objectifs. Aucune structure, aucune organisation ne peut s'arroger le droit de parler avec le gouvernement au nom du mouvement préparant les états généraux. »

BRÈVES :

"L'état des lieux d'une filière de seconde zone", c'est ainsi que l'UNEF a titré son étude sur la filière "sciences-éco" prochainement diffusée sur la faculté de droit-éco. En effet, tout laisse penser que le choix a été fait pour sacrifier cette filière -qu'ils s'agissent des lettres, des sciences ou James cycles- au profit du pôle de gestion, ce miracle qui redore le blason de Nancy II et de son président au moment où sa cote est au plus bas. Affaire à suivre donc très prochainement en droit-éco avec l'UNEF.

VIOLENCES POLICIERES
Les familles des victimes des violences policières ont décidé d'engager une action en justice pour que toute la vérité soit établie et que soient identifiés et sanctionnés les responsables de ces violences. Outre les honoraires d'avocat, ces procès coûtent chers, d'autant plus que les frais d'instruction peuvent être majorés pour dissuader les plaignants de se constituer partie civile.
LES DONS SONT A ADRESSER AUX CCP 21825 D - PARIS. A L'ORDRE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, 27 RUE JEAN DOLENT 75014 PARIS. AVEC LA MENTION "COMITE DES FAMILLES ET DE SOLIDARITE AUX VICTIMES DES VIOLENCES POLICIERES."



**Le Monôme du
zombie . N°1**

JOURNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SIDA MENTAL
EDITÉ PAR L'UNEF SE - NANCY-

C'EST PARTI...

Les Etats Généraux se tiendront les 27, 28 et 29 mars à l'université de Paris VIII St-Denis. L'appel de la coordination nationale du 11 et 12 décembre est enfin concrétisé (voir Motion p 4).

On ne peut que se féliciter de la place que Nancy II (avec Strasbourg et Paris VIII) a prise pour assurer un tel succès.

A l'UNEF, nous sommes pleinement satisfaits, car nous souhaitons de tels Etats Généraux préparés par des Assises de masse. Nous sommes satisfaits que ces Etats Généraux permettent à tous, organisés ou non organisés, salariés, non salariés, bacheliers, non bacheliers, français, étrangers... de trouver aussi une place dans ces Etats Généraux. De tels Etats Généraux constitueront une perspective réelle de transformation de l'université. L'enjeu est énorme. En constituant un rassemblement unitaire de tous les étudiants, nous serons une force sans précédent capable d'obtenir des améliorations immédiates à Nancy II dans le cadre des Assises, au niveau national dans le cadre des Etats Généraux.

Les militants de l'UNEF feront tout pour défendre le caractère massif, unitaire, démocratique, pluraliste, ouvert de ces Etats généraux. Nous combattons toutes tentatives de récupérations d'où qu'elles viennent. L'UNEF veillera à ce que rien ni personne ne vienne dévier les Etats Généraux, du cadre fixé par la motion adoptée le 31 janvier.

Nous veillerons à ce que ces Etats Généraux soient réellement ceux de tous les étudiants, à ce qu'ils débouchent sur une perspective de transformation de l'enseignement supérieur.

Enfin l'UNEF en tant que telle, apportera tout son soutien d'organisation, mais surtout apportera ses propres réflexions et propositions dans le débat.

Si, on réussit les Etats Généraux, les étudiants auront une force de négociations sans précédent vis à vis du Ministère, des Universités, des pouvoirs publics régionaux.

TOUS ENSEMBLE, REUSSISSONS LES "ASSISES DE NANCY II", les ETATS GENERAUX. Les choses sont déjà engagées en Lettres et en Sciences économiques avec le lancement par les comités de réflexion, des cahiers d'exigences. L'UNEF lance un appel aux non organisés pour que partout, ils constituent, où il n'y en a pas, de tels comités et se lancent dans la préparation des Assises.

Si le plus grand nombre d'étudiants ne se lance pas dans la préparation des Assises et des Etats Généraux, le mouvement de novembre-décembre sera resté sans lendemain. Nous avons entre nos mains, une occasion historique : nous pouvons changer l'Université ; par notre seule force d'étudiants. C'est dire la pression des politiciens, des médias qui jusqu'ici restent discrets ou hostiles à cette initiative, et qui vont probablement tenter de la mettre en échec.

L'UNEF appelle tous les étudiants à se lancer dans ce grand mouvement d'actions et de réflexion.



SOMMAIRE

- p 2 : - Aide sociale
- Propositions de l'UNEF
- p 3 : - Les pions
- Les élections
- p 4 : - Motion
- Brèves

L'AIDE SOCIALE

La sélection sociale est le principal facteur de sélection du système éducatif français. Agir sur cette sélection permettrait à un plus grand nombre de bacheliers d'entrer dans le supérieur, à un grand nombre d'étudiants d'accéder au cycle ou à l'année supérieure.

A l'heure actuelle, la grande majorité des étudiants est dépendante d'un emploi (pionnicat, etc...) ou des parents, ou même souvent des deux.

C'est pourquoi nous proposons:

- + l'exonération de droits d'inscription de 10% d'étudiants non-boursiers.
- + le réengagement financier de l'Etat dans la sécurité sociale étudiante.
- + le versement mensuel des bourses.
- + l'augmentation du nombre des boursiers et la redéfinition des critères d'attribution des bourses.
- + la non-augmentation du ticket de R.U..
- + la mise en place de conseils étudiants.
- + la construction immédiate de 10 000 chambres dans 7 villes universitaires (proposition faite par J.P. Chevènement en 1984 et jamais réalisée).
- + la revalorisation des différents services du C.R.O.U.S. .

Cela fait 5 ans maintenant que les dernières élections au C.R.O.U.S. ont eu lieu. Aujourd'hui, les conseils d'administration se réunissent le plus souvent sans élus étudiants.

Nous proposons que des élections aient lieu le plus rapidement possible (courant Printemps) et qu'elles soient fixées à la même date dans tous les C.R.O.U.S. .

Nous demandons que des étudiants étrangers puissent être éligibles à ces élections.

Nous te proposons de participer à une MANIFESTATION NATIONALE, le 22 Mars 1987 pour la défense de notre protection sociale.

L'UNEF organisera d'ailleurs bientôt à ce sujet une conférence-débat.

LES PROPOSITIONS DE L'UNEF POUR FAIRE DU NEUF A L'UNIVERSITE ENFIN DISPONIBLES EN BROCHURES

L'U.N.E.F. va prochainement éditer une brochure rassemblant un ensemble de proposition cohérentes pour l'université.

Il s'agit de la contribution de l'U.N.E.F. au débat sur l'enseignement, sa contribution à la préparation des Etats Généraux et des assises.

Cette brochure sera diffusée massivement. Nous considérons ces propositions comme une base pour la discussion, non pas comme une plateforme définitivement arrêtée.

Nous les soumettons donc aux critiques, aux débats; il ne s'agit pas d'anticiper sur ces Etats Généraux, mais, effectivement, de lancer un débat.

Au sommaire: des statistiques, des informations inédites, des propositions sur l'aide sociale, le statut de l'étudiant, la formation, les structures, les diplômes...

Cette brochure est disponible à la fac de lettres, local 026 A et à la fac de droit, local BR 07 .

NI DEVAQUET, NI STATU QUO

NI DEVAQUET, NI STATU QUO, tel pourrait se résumer le sentiment général ... car le projet Devaquet retiré, les grands problèmes demeurent...

Ainsi, à Nancy II, on constate que certains problèmes persistent dans chaque U.F.R. et que la politique universitaire s'inscrit toujours dans la logique Devaquet.

En histoire, on veut rendre une formation géographie obligatoire dans le DEUG. C'est la remise en cause de la pluridisciplinarité. D'autant plus, que la formation en histoire-géo n'est vouée qu'à l'enseignement (CAPES).

En culture et communication, d'une part, la licence cinéma- audio- visuel ne comprend que 50 places ; d'autre part, la licence informations et communication ne sera sans doute pas habilitée alors qu'en 1ère année, il y a 450 étudiants. Dans cet optique là, la politique universitaire, c'est la sélection. Les propositions de l'UNEF sont de dire qu'il faut investir et non sélectionner. La qualité d'une formation dépend avant tout des moyens qu'on lui octroie par étudiant. Plus ce rapport (investissement/étudiant) est grand, meilleure est la formation. En second lieu, la sélection n'a jamais rien résolu en soi. Les divers numéris-clausus n'ont jamais réglé le problème des demandes (exemple de la 1ère année de médecine) Tout au plus le déplace t-elle sur d'autres filières. Restera toujours la question de former l'ensemble des étudiants. MAIS LES MOYENS MANQUENT...

- Manque de moyens techniques (matériel pédagogique, les bibliothèques sont démunies...)

- Manque d'encadrement (enseignants, moniteurs...) dans toutes les filières.

En fait l'Etat n'est pas à la hauteur de sa tâche. Le bilan est aussi catastrophique quand on regarde le budget de la recherche 87.

Budget de l'enseignement supérieur/PNB	
France	0,4 %
R.F.A.	0,7 %
Suède	0,9 %
U.R.S.S.	1,0 %
U.S.A.	2,5 %

Budget de l'Etat/étudiant indice Base 100 en 1968	
1968	100
1985	65

Ce qui est flagrant, c'est que l'enseignement et la formation universitaire ne sont pas reconnus comme des priorités.

Pour améliorer nos conditions d'études, pour que l'Etat débloque des crédits, pour obtenir par là même de meilleurs moyens pour l'université, pour réduire l'échec notamment en 1ère année, des associations UNEF sont mises en place pour remédier à tous ces problèmes. On remarque que de plus en plus, les étudiants se préoccupent de leurs conditions d'études, de leur formation ainsi en témoigne la création de comités de réflexion pendant le mouvement étudiant. C'est pourquoi, nous devons faire aboutir nos revendications. C'est le rôle des élus et des associations UNEF, parce que l'UNEF est une structure, une organisation nationale pleinement reconnue et revendiquée.

NOTRE EXIGENCE DE DEMOCRATIE A PORTE SES FRUITS: LES ELECTIONS AURONT LIEU

Le mouvement de novembre-décembre était porteur d'une de nos aspirations essentielle : la démocratie. Les étudiants veulent participer à la gestion des Universités, participer aux prises de décisions. Depuis 1983, les élections aux conseils d'UFR n'ont pas eu lieu, nos délégués n'étant plus étudiant, des décisions étaient prises sans l'avis des étudiants. Monsieur Druetne peu soucieux de cet exclusion n'avait pas jugé bon y remédier et pour cause : il attendait l'application de la loi Devaquet pour faire ces élections (il y aurait eu moins de participation étudiante dans les conseils).

L'UNEF réclamait les élections depuis 2 ans. Il aura fallu le rejet de la loi Devaquet pour qu'enfin la démocratie ait droit de cité à Nancy II.

Les UFR vont adopter des statuts conformes à la loi Savary (qui régit l'Université de Nancy II). Dès lors, les élections de nos représentants seront organisées d'ici 2 mois. Les statuts sont adoptés pour les UFR du campus Lettres (sauf histoire). En droit, les enseignants du syndicat autonome, tellement confiants dans la force de persuasion de leur Ministre Devaquet, n'avaient pas cru bon de rédiger ce projet de statut (ils auraient dû le faire dès janvier 1984). Ils ont réclamé un délai pour l'élaborer (GAG: les juristes ont semble t-il des difficultés à rédiger des textes juridiques !!!) Les statuts pour droit devraient néanmoins être adoptés courant février.

L'UNEF se satisfait de cet acquis, qui est le fruit de son action depuis 2 ans, et un des résultats de la mobilisation de novembre-décembre.

Reste que la loi Savary, cela veut dire baisse de la représentation étudiante dans les conseils, c'est dire qu'il faudra être vigilant et exiger lors du choix de nos élus le moment venu.

DE DEVAQUET A MONORY PAS DE PAUSE POUR LES PIONS

Avant de se séparer, la coordination nationale appelait tous les étudiants à la vigilance. Dans l'euphorie de la victoire, on risquait d'oublier qu'une logique pernicieuse n'avait pas besoin de textes officiels pour s'insinuer dans toutes les sphères de l'université.

Autrement dit, ce projet que nous avons viré à coup de pieds dans l'cul, risquait de pointer le bout de son nez et de revenir sur les campus par petites doses successives.

Les étudiants-salariés, maître d'internat (MI-SE) qui représentent une part non négligeable des étudiants (36 000 dans toute la France, 2 000 dans l'académie de Nancy-Metz) viennent d'en faire la cruelle expérience.

Une semaine après le retrait du projet de loi Devaquet, c'est sans hésiter que Monory balançait sur notre tête une circulaire (applicable dès septembre 1987) transférant ni plus, ni moins, le pouvoir de recruter les surveillants, des CAPA (commission paritaire où siègent des élus représentants les étudiants-surveillants et des représentants du Rectorat) aux chefs d'établissement (proviseurs de lycées, directeurs de collèges)...

Après les TUCS de Chevènement (qui ont fait une entrée fracassante dans les établissements d'enseignement public), voilà venir le beau cadeau de Noël 86 de Monory. Apparemment la pause n'est pas pour tout le monde.

Aujourd'hui, après 2 jours de grève (20 et 27 janvier) et des débrayages locaux à l'appel du SNES, la circulaire est "gelée".

Pour l'instant, c'est le statu-quo, Monory a retiré son texte, mais nous en a promis un autre en échange.

Encore une fois, étudiants-surveillants, mais aussi étudiants tout court, SOYONS VIGILANTS.

L'UNEF-SE, le responsable académique SNES des étudiants-surveillants appellent tous les surveillants à participer activement aux Assises de Nancy II, puis aux Etats Généraux.

La meilleure des Vigilances, c'est l'attaque....